



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **30 septembre 2019**

Délibération n° 2019-3808

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Contrat de ville métropolitain 2015-2020 - Attribution de subventions aux associations Labo Cités, Moderniser sans exclure (MSE), Unis-Cité, Association Lyonnaise pour l'insertion économique et sociale (ALLIES) et Association fondation étudiante pour la ville (AFEV)

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Pilotage urbain - politique de la ville

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Longueval

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mercredi 11 septembre 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 2 octobre 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumerit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Butin, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Hugué, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, M. Lung, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moreton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à M. Grivel), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Hémon (pouvoir à M. Artigny), Cachard (pouvoir à Mme Guillemot), Mme Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), MM. Martin (pouvoir à M. Girard), Passi, Vial (pouvoir à M. Vaganay), Mme Vullien (pouvoir à M. Curtelin).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Genin.

Conseil du 30 septembre 2019**Délibération n° 2019-3808**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

objet : **Contrat de ville métropolitain 2015-2020 - Attribution de subventions aux associations Labo Cités, Moderniser sans exclure (MSE), Unis-Cité, Association Lyonnaise pour l'insertion économique et sociale (ALLIES) et Association fondation étudiante pour la ville (AFEV)**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Pilotage urbain - politique de la ville

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 septembre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de ville métropolitain 2015-2020, la Métropole de Lyon soutient le développement des activités d'opérateurs métropolitains intervenant en faveur de la cohésion urbaine et sociale et renforçant la réalisation des objectifs du contrat de ville.

Les 3 piliers du contrat de ville 2015-2020 sont le développement économique et l'emploi, la cohésion sociale, l'amélioration du cadre de vie et le renouvellement urbain. Dans chacun des domaines d'intervention, la jeunesse est affirmée comme une priorité ainsi que la lutte contre les discriminations et la participation des habitants.

Les opérateurs métropolitains proposés pour être soutenus en 2019 interviennent dans ces domaines prioritaires.

Cinq interventions d'opérateurs métropolitains sont proposées, qui ciblent la jeunesse, l'expression des habitants, la formation des professionnels et le renforcement de leurs compétences, l'accès à la culture, la prévention de la violence faite aux femmes et la solidarité locale et internationale.

I - Labo Cités

Cette association a pour objet la qualification, l'accompagnement et la mise en réseau des acteurs de la politique de la ville et/ou intervenant auprès des publics de ces territoires ainsi que la valorisation et la capitalisation des pratiques locales.

Pour l'année 2018, 65 journées de qualification ont été organisées, réunissant plus de 1 500 participants. Différents supports de communication ont été produits (14 numéros de la lettre d'information Sites & Cités, près de 4 000 abonnés, 2 cahiers, un 1^{er} sur les "Espace(s) public(s) pour tous, l'impossible idéal ? ", et un 2^{ème} sur "Elle(s), les quartiers populaires au féminin").

Pour l'année 2019, les axes de travail sont la poursuite de l'animation des différents groupes de travail autour du développement économique, de la transition écologique, du renouvellement urbain, des démarches artistiques dans la rénovation urbaine, la jeunesse des quartiers populaires, le sport, la capitalisation de démarches d'innovation sociale, la veille sur les conseils citoyens d'Auvergne-Rhône-Alpes et des formations sur "Valeurs de la République et laïcité".

La proposition de participation de la Métropole à Labo Cités, pour 2019, est de 61 000 € (61 000 € en 2018).

Sur cette base, le budget prévisionnel de Labo Cités, pour l'exercice 2019, serait de 589 975 € répartis comme suit :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats	6 000	État	312 000
services externes	45 000	Métropole de Lyon	61 000
autres services extérieurs	111 000	autres collectivités	40 000
impôts et taxes	10 800	organismes parapublics	41 000
frais de personnels	409 175	autres financements	135 975
autres charges	5 000		
dotations	3 000		
Total	589 975	Total	589 975

II - MSE

MSE Rhône-Alpes est une association qui a pour objet de faciliter, par l'utilisation de l'outil vidéo (film), l'expression des personnes qui ont peu ou pas l'habitude de s'exprimer, les aidant ainsi à "oser la parole", à prendre confiance en eux, et permettre la confrontation des points de vue dans la recherche d'actions de changement co-construites.

Le projet porte sur les objectifs suivants :

- faire témoigner des habitants des quartiers de la politique de la ville,
- montrer à cette occasion les engagements portés par certains de ces habitants qui se mobilisent dans le cadre de collectifs ou d'associations locales pour contribuer au lien social,
- valoriser les actions de mobilisation des habitants sur des quartiers en politique de la ville et contribuer ainsi à une image plus juste du rôle des habitants, notamment, dans les quartiers en renouvellement urbain,
- constituer un fond vidéo qui puisse être diffusé largement.

En 2018, une quinzaine de nouvelles vidéos ont été réalisées, à partir du recueil de témoignages d'habitants des quartiers et ont été projetées dans différents lieux (centres sociaux, etc.) pour servir de support au débat et lors de rencontres - débat entre jeunes de l'École nationale des travaux publics de l'État (ENTPE) et jeunes de mission locale.

Pour 2019, l'objectif est de poursuivre la production de vidéo autour de différents thèmes : citoyenneté et la transition écologique, problématique des élèves en grande difficulté scolaire, usagers éloignés de l'emploi et processus de réintégration, etc.).

La proposition de participation de la Métropole à l'association MSE, pour l'année 2019, est de 6 000 € (6 000 € en 2018).

Sur cette base, le budget prévisionnel de MSE serait de 24 000 € répartis comme suit :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats	1 680	Agence de services et paiement	2 600
services extérieurs	2 070	Métropole de Lyon	6 000
frais de personnels	18 550	privés	15 400
autres charges	1 700		
Total	24 000	Total	24 000

III - Unis-Cité

Unis-Cité a pour but d'organiser une forme de service civique volontaire pour les jeunes, en proposant à des jeunes de toutes cultures, milieux sociaux, niveaux d'études et croyances, de mener en équipe pendant une période d'environ 8 mois et à raison de 28 heures par semaine, des projets au service de la collectivité, tout en leur apportant une aide matérielle, un soutien individualisé dans l'élaboration d'un projet d'avenir, et une ouverture sur la citoyenneté.

Le projet d'Unis-Cité est de développer, d'une part, le service civique en direction des jeunes en quartier politique de la ville (QPV) et, d'autre part, de développer des actions menées par des jeunes en service civique au sein de QPV.

En 2018, 130 volontaires ont été en action sur le territoire de la Métropole, au travers de 6 programmes :

- 2 programmes "diversité" : 48 jeunes sur la promotion diversité sur des projets de solidarité locale (lutte contre l'isolement des personnes âgées, lutte contre la violence à l'école, respect environnement, etc.) 10 projets sur 14 en politique de la ville,
- programme "Diffuseur de solidarité" : 16 jeunes, en soutien à des associations intervenant dans la politique de la ville. Actions sur les quartiers identifiés sur Villeurbanne, Saint Priest, Vénissieux et Lyon 9°,
- programme "Cinéma et citoyenneté" : avec 32 jeunes autour du cinéma et de la citoyenneté (séances de ciné débat avec 180 jeunes, ciblés prioritairement sur des collèges en réseau d'éducation prioritaire -REP- REP+),
- programme "Rêve et réalise" : concernant 15 jeunes qui souhaitent mettre en œuvre un projet personnel pour résoudre un problème de société (3 projets sur 11 intervenants sur des QPV),
- programme d'intermédiation avec la Métropole : 10 jeunes sont mobilisés en binôme dont une mission à la Maison de la Métropole (MDM) de Rillieux la Pape situé en QPV.

En 2019, l'objectif est d'atteindre 20 % de jeunes en service civique issus des territoires en politique de la ville et de poursuivre l'implication de ces jeunes sur des projets en QPV.

La proposition de participation de la Métropole pour l'association Unis-Cité, pour l'année 2019, est de 32 900 € (32 900 € en 2018).

Sur cette base, le budget prévisionnel 2019 de l'action d'Unis-Cité Rhône-Alpes serait de 609 426 € répartis comme suit :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats	8 534	État	121 464
services extérieurs	121 458	Métropole de Lyon - direction du pilotage urbain - politique de la ville	32 900
charges de personnel	475 947	Métropole de Lyon - plan d'éducation au développement durable 2019 (délibération n° 2019-3403 du 18 mars 2019)	5 000
autres charges	3 487	Ambassadeurs du Défenseur des droits (délibération n° 2019-3586 du 8 juillet 2019)	13 500
		autres collectivités	22 000
		Europe	51 429
		autres (privés)	363 133
Total	609 426	Total	609 426

IV - ALLIES

Créée en 2001 et reconnue d'intérêt général, l'ALLIES a pour but de lutter contre l'exclusion et les discriminations, en facilitant la participation de personnes en difficulté socio-économique à une vie culturelle choisie et diversifiée, et la prise de parole, via un réseau d'acteurs sociaux et culturels.

L'association s'appuie sur un réseau de "coopérateurs" composé de près de 300 établissements culturels et 760 associations et services de collectivités intervenant dans les domaines de l'insertion, du social, du handicap, du soin et du médico-social. Elle met à disposition plusieurs milliers d'invitations par an. Plus de 12 000 personnes en difficulté sont aujourd'hui inscrites pour avoir accès aux services de l'association via une structure partenaire.

En 2018, le dispositif de mobilisation de structures partenaires implantées en quartiers prioritaires politique de la ville avec des jeunes en service civique a été poursuivi avec la mise en place de permanences dans ces territoires. Le nombre total de bénéficiaires a atteint, en 2018, 5 427 personnes inscrites (contre 5 300 en 2017) dont 3 348 personnes suivies par une structure implantée en QPV. L'objectif de 2019 est de poursuivre cette mobilisation des publics des QPV.

La proposition de participation de la Métropole à l'association ALLIES, pour l'année 2019, au titre de la politique de la ville est de 5 000 € (5 000 € en 2018).

Sur cette base, le budget prévisionnel 2019 des actions de l'ALLIES serait de 170 594 € répartis comme suit :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats	6 000	État	28 000
services extérieurs	36 053	Métropole de Lyon - direction pilotage urbain - politique de la ville	5 000
		Métropole de Lyon - direction de la culture (délibération n°2019-3469 du 13 mai 2019)	10 000
charges de personnel	127 577	autres collectivités	44 800
autres	964	autres	82 794
Total	170 954	Total	170 594

V - AFEV

La Métropole soutient l'AFEV dans le cadre du déploiement du projet "Koloc' à projets solidaires" (KAPS), qui permet le développement de logements sociaux en colocation et développement solidaire. L'AFEV accompagne, depuis 2012, des projets de colocation de logements sociaux pour des étudiants s'engageant dans des actions de solidarité locales (lutte contre l'illettrisme, aide aux devoirs et lutte contre le décrochage scolaire, volontariat en service civique, etc.). Notamment développée dans des QPV, ces colocations s'inscrivent dans le partenariat local en prenant appui sur les équipes projet de la politique de la ville et les acteurs associatifs. Au fil des années, ces coopérations ont permis d'inscrire l'action des jeunes en colocation dans la vie des quartiers concernés. Elles ont également permis de faire émerger d'autres actions collectives vecteurs de lien social, comme une réflexion de tiers lieu jeunesse sur le quartier de la Duchère.

Le soutien de la Métropole à l'AFEV dans le déploiement du projet KAPS a donc permis de stabiliser le modèle économique, d'améliorer le process d'animation locale et la visibilité du projet. Aujourd'hui, 62 places de KAPS sont ouvertes sur le territoire de la Métropole.

Les objectifs de l'année 2019 sont, d'une part, de poursuivre le développement du nombre de places, notamment, au travers de nouveaux partenariats (sont identifiés : Linkcity, la Société anonyme de construction de la Ville de Lyon -SACVL- et l'Union régionale pour l'habitat des jeunes). D'autre part, il s'agit de poursuivre le développement de l'ancrage local des projets pour permettre la continuité de ces démarches de promotion du vivre ensemble entre plusieurs générations dans les quartiers.

La proposition de participation de la Métropole à l'AFEV, pour l'année 2019, est de 16 544 € identique à la participation 2018.

Sur cette base, le budget prévisionnel de l'AFEV serait de 88 324 € répartis comme suit :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats	4 105	vente de prestations	5 309
services extérieurs	16 215	subvention État	5 917
charges de personnel	67 860	Métropole de Lyon - direction du pilotage urbain - politique de la ville	16 544
		Métropole de Lyon - plan d'éducation au développement durable 2019 (délibération n° 2019-3403 du 18 mars 2019)	13 020
		autres collectivités	18 500
		autres subventions	26 169
divers	144	fonds propres	2 865
Total	88 324	Total	88 324

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution de subventions de fonctionnement d'un montant total de 121 444 € pour l'année 2019, au profit des associations suivantes :

- 61 000 € Labo Cités,
- 6 000 € MSE,
- 32 900 € Unis-Cité,
- 5 000 € ALLIES,
- 16 544 € AFEV ;

b) - les conventions à passer entre la Métropole et les associations ci-dessus définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer lesdites conventions.

3° - **La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 121 444€, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2019 - chapitre 65 - opération n° 0P17O5473.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 2 octobre 2019.